

La CSSCT établissement Produits
Procès-verbal Ordinaire

Membres désignés :

Membre légal	P
Membre légal	P (Visio)
Membre légal- Secrétaire	P
Membre expert	A
Membre expert	P
Membre expert	P (Visio)
Membre expert	A

Membres de droit :

Président de la CSSCT	P
Médecin du Travail	A
Médecin du Travail	P (Visio)
Médecin du Travail	P (Visio)
Inspecteur du travail	A
Agent Cramif	A
Coordinateur en Prévention	P

Représentants syndicaux CSSCT :

Représentant Syndical CFDT	A
Représentant Syndical CFDT	P
Représentant Syndical CFE-CGC	P (Visio)
Représentant Syndical CFE-CGC	A
Représentant Syndical CFTC	P
Représentant Syndical CFTC	A
Représentant Syndical CGT	A
Représentant Syndical CGT	A
Représentant Syndical UNSA	A
Représentant Syndical UNSA	A

Invités :

Responsable Relations Sociales	P
Chargée de Projet Mission Handicap	P (Visio)
Coordinateur Prévention	P

Copie :

Président, Secrétaire et Membres du CSE

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 30 mars 2023.

Aucun commentaire n'étant formulé par les membres présents, il est donc procédé à l'approbation de celui-ci :

Il est procédé à l'appel des votants qui sont au nombre de 4.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement.

La présentation est réalisée [REDACTED]

Il n'y a pas de dossier d'inaptitude en cours.

Il y a eu 1 dossier d'inaptitude à tout poste au sein de l'Entreprise, pour lequel l'Entreprise est dispensée de recherche de reclassement. La salariée concernée est sortie des effectifs de l'entreprise fin mai 2023.

3. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement.

D. Salé : il n'y a pas eu de recrutement de salariés en situation de handicap.

4. Information sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) de l'atelier décoration et du département character head..

La présentation est réalisée [REDACTED]

La VLEP est le seuil atmosphérique d'un agent chimique en suspension dans l'air pouvant porter atteinte à la santé d'un individu sur son lieu de travail au cours d'une période donnée.

3 types de VLEP existent avec 2 plages temporelles

VLEP 8H (également appelée Long Terme) : elle évalue l'exposition des travailleurs sur une journée de travail.

VLCT (également appelée Court Terme) : elle évalue l'exposition sur 15 minutes ce qui rend compte d'un contact ponctuel ou d'un pic d'exposition avec une ou plusieurs substances pouvant nuire à la santé de l'individu.

Les informations communiquées sont uniquement valables pour character head.

Chaque année les ateliers remplissent un fichier des produits utilisés.

Les mesures VLEP présentées ont été réalisées entre octobre 2022 et janvier 2023.

Toutes les mesures réalisées sont inférieures à 10 %.

5. Examen des statistiques des AT du 1er trimestre civil 2023.

Présentation réalisée [REDACTED]

6 AT déclarés (2 sans arrêt et 4 avec arrêt)

9 AT Bénins

Taux de fréquence : 14,28

Taux de gravité : 0,45

Une légère baisse du nombre d'AT versus CY22 (8 AT)

G. Drieu : pour faire suite à l'interrogation, il est confirmé que l'avant dernière personne figurant sur le listing des AT, que celui-ci est survenu dans le cadre de l'exercice d'un mandat extérieur au CPH.

D. Brunetière : il est dommage que l'on ne puisse nous communiquer les AT bénins.

R. Gérard : comme déjà indiqué ultérieurement, les membres qui souhaiteraient avoir des informations sur les AT Bénins peuvent m'en faire la demande.

6. Suivi des actions HST (DUERP).

Présentation réalisé

Actions en cours : chacune des actions ont été mises à jour. Ont été intégrées les fiches concernant le bâtiment Nala ainsi que les actions prévues.

Les films de protection solaire pour les vitres (bât. Nala) et concernant les équipes production Spectac é commandés. Je vais voir pour que ce point soit étendu à l'ensemble du bâtiment Nala

V. Assenard : est-il possible d'avoir des informations sur la date de pose des films sur les vitres pour informer les cast members pour cet été ?

R. Gérard : oui je prends le point.

G. Drieu : P18 - Sr Ma ction spectacle. L'évaluation RPS était prévue en 2023 qu'en est-il ?

JD. Marque : décalage en 2024 à priori.

G. Drieu : P20-21 Atelier déco. Qu'en est-il des résultats des mesures réalisées ?

R. Gérard : nous sommes en attente des résultats des mesures VLEP de l'APAVE et nous devrions avoir un retour des résultats pour la prochaine réunion ordinaire de septembre.

Actions soldées :

Attraction It's a small world :

V. Assenard : sur la page 4, figure 239, la date de février est ok pour le montage du garde-corps. C'est mieux mais il reste encore des choses à voir.

Est-il possible de prévoir des tapis pour protéger les genoux lors des interventions des cast Members ?

R. Gérard : je prends note de la remarque.

V. Assenard : Figure Fauteuil roulant dans le final it's a small world : accessibilité inexistante à l'avant de la figurine car aucune rotation prévue de celle-ci.

V. Assenard : Bali le pont : nous n'avons toujours pas les fiches (modes opératoires) et nous n'avons donc pas eu les formations et ce 2 mois après l'ouverture de l'attraction

R. Gérard : la manager doit s'assurer auprès de FAM de la tenue des formations, ce qui n'est pas encore fait apparemment. Les fiches (pour celles qui ont été rédigées ont été transmises à la ma [REDACTED])

V. Assenard : on est bien d'accord que tant qu'il n'y a pas les fiches et que la formation n'a pas été dispensée auprès des cast members, aucune intervention des équipes.

7. Information des membres de la CSSCT sur le courrier Cramif.

[REDACTED] lecture du courrier dont les éléments de réponse sont en cours de rédaction.

V. Assenard : attention le show stop n'est pas consignable pour la maintenance. Point à revoir. Concernant le speed de démarrage : dissocier le show top (lumières et mouvement).

[REDACTED] vais relancer pour avoir le suivi des différents points identifiés lors de la visite du 27/04 et ce conformément au mail qui avait été rédigé.

8. Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur.

Présentation réalisée par [REDACTED]

Présentation des mesures adéquates. Référence au memo destinés aux opérationnels en extérieur. Il n'y a pas de mesures prévues pour les personnes travaillant en intérieur.

Pas de réglementation en vigueur sur le travail en extérieur. Code 77 quand la température égale à 25 degrés et le code 77+ quand la température est >30°

Il faut veiller les uns sur les autres.

Distribution de brumisateurs.

Augmenter la distribution d'eau. Penser à boire tout au long de la journée. Pour ce qui est des fontaines à eau (en référence à la demande de V. Cariou) s'assurer qu'il y ait bien des gobelets à disposition pour les salariés et qu'il y ait une information pour qu'il sache à qui s'adresser s'il n'y en avait plus.

Guerite et parasol, casquette ou chapeaux.

Porter des costumes clairs.

Favoriser les rotations régulières.

Préserver les femmes enceintes.

Composer le 112 ou l'accueil du bâtiment sur Val d'Europe.

Climatisation dans les bureaux à 26°, mais doit être adaptée si nécessaire en fonction des cas.

G. Drieu : Il est important de travailler en binôme, notamment dans les stocks room non climatisées comme le stock de matériel merchandise à l'entrepôt concernant les équipes visual.

Le d [REDACTED] e que pour le stock room de WOD la climatisation est hors service et qu'il était difficile d'être en dessous de 26° ce qui rendait plus contraignant l'activité.

V. Cariou : Absence de gobelets sur certaine fontaine à eau. Information à diffuser largement. Exemple fontaine à eau à Baloo. Faire passer le message.

10-Point d'information sur la prévention des RPS.

Réalis

Equipes Sourcing food/Cast Dining/Audit qualité/IFP/Recurring : Enquête réalisée, restitution faite et pas de sessions participatives mises en place. L précise qu'il y a eu une décision collective (Mgr/équipe) de ne pas mettre en place de sessions participatives au vu des résultats (aucun facteur de risques identifiés).

Equipe franchises => Enquête réalisée, restitution faite, mise en place des sessions participatives

L'équipe Creative Team est dans l'attente de la mise en place des sessions participatives

Pour les équipes prévues en 2023, la planification des questionnaires est en cours.

Produits Merchandise : lancement en septembre pour les équipes sourcing, merchandising et communication.

ement à venir de l'enquête.

POPI : lancement de l'enquête

J. Salagnac : intervient concernant une vigilance à avoir concernant les show directeurs. A vérifier rapidement. Il semblerait que l'équipe ne va pas bien.

JD. Marque : je prends note de la remarque et vais remonter le point auprès de Dana Harrel

12-Visite.

Proposition d'une visite du Bâtiment Nala. A planifier début septembre

Divers :

G. Drieu : Dans le bâtiment Nala lors de nos visites précédentes, les stores des baies vitrées exposées au soleil sont hors services. Qu'en est-il aujourd'hui.

Réponse : Un devis est en cours pour la pose d'un film.

La prochaine réunion ordinaire de la CSSCT aura lieu le jeudi 28 septembre 2023